

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

Séance ordinaire du 4 mai 2022

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue au Centre communautaire situé au 128, rue des Rigolets à Vaudreuil-sur-le-Lac, ce quatrième jour du mois de mai 2022, dès 19 h 30, et à laquelle sont présent(e)s : Mesdames les conseillères Liliane Besner, Martine André ainsi que Messieurs les conseillers David Yee, Gilles Massey et Jacques Ostiguy tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Tremblay.

La conseillère Mei-Lin Yee est absente.

Madame Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim et Me Julie Paradis, directrice générale adjointe et responsable du greffe par intérim, sont également présentes. Me Paradis agit en tant que secrétaire de cette séance.

Le maire, Mario Tremblay, déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2022-05-064

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire dépose l'ordre du jour.

Le maire, Mario Tremblay, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 4 mai 2022.

Il est proposé par le conseiller Jacques Ostiguy,
appuyé par le conseiller Gilles Massey
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mai 2022 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. SUIVI(S) DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL

3.1 Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 3.

4. PAROLE AU MAIRE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

6. GREFFE

6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2022

6.2 Dépôt de la correspondance

6.3 Dépôt – Attestation de formation des élus sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1 Ratification d'embauche – Coordinatrice des communications, des loisirs et de la culture

7.2 Adoption – Grille salariale étudiants 2022

7.3 Embauche – Accompagnement Camp de jour 2022

8. FINANCES

8.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Avril 2022

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

9. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

9.1 Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 9.

10. SERVICES URBAINS

- 10.1 Octroi de mandat et autorisation de paiement – Riel Régimbald Architectes – État et rapports des bâtiments municipaux
- 10.2 Octroi de contrat et autorisation de paiement – Appel d'offres 2022-001-TP – Collecte, transport et disposition des matières résiduelles
- 10.3 Octroi de contrat et autorisation de paiement – PermARoute – Réparation des nids-de-poule dans la chaussée

11. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

11.1 Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 11.

12. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 12.1 Octroi de mandat et autorisation de paiement – Espace MUNI – Accompagnement personnalisé pour l'élaboration d'une politique familiale et une politique des aînés
- 12.2 Autorisation – Vélo Québec – Le Week-end pour combattre le cancer 2022

13. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- 13.1 Adoption – Règlement numéro 367-2022 édictant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac
- 13.2 Adoption – Règlement numéro 368-2022 édictant le Code d'éthique et de déontologie des comités consultatifs de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

14. AFFAIRES DIVERSES

- 14.1 Proclamation année du jardin 2022
- 14.2 Protection des castors sur le territoire de Vaudreuil-sur-le-Lac

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Monsieur le Maire procède à l'allocution du mot du maire :

Notre monde a changé radicalement depuis les 2 dernières années. Que ce soit pour trouver de la main-d'œuvre ou simplement pour engager des entrepreneurs de qualité, cela est devenu très difficile. Malgré ces défis, nous aurons beaucoup d'action au cours des prochains mois.

Tout d'abord, c'est avec plaisir que je peux maintenant annoncer que nous avons pourvu tous nos postes permanents à l'hôtel de ville avec l'arrivée de notre Coordinatrice aux loisirs et aux communications, madame Elizabeth Wainwright. Vous remarquerez sans doute que nous avons plusieurs postes étudiants à combler pour l'été 2022 sur notre site Internet. Bien que nous recrutons des moniteurs pour notre camp de jour, nous regardons également pour trouver d'autres ressources, notamment pour aider au niveau des travaux liés au département d'urbanisme. Comme plusieurs autres municipalités, nous recevons très peu de candidatures. J'invite les citoyens à partager l'information à leur réseau.

Du côté de la voirie, nous aurons plusieurs entrepreneurs qui sillonneront nos rues au cours des prochaines semaines. Que ce soit pour des fins d'évaluations

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

ou pour des réparations diverses, tout le monde est l'œuvre pour le printemps. Voici donc ce que nous avons sur la table comme planification: asphalter les nids de poule et obturer les réparations de l'hiver; réparer nos bornes-fontaines défectueuses; évaluer les améliorations nécessaires de nos fossés; obtenir un rapport sur l'optimisation de la sécurité routière; évaluation de nos infrastructures (auscultations, étude, etc.) afin d'investir stratégiquement les montants admissibles du programme TECQ*. Nous avons aussi mandaté une firme d'architectes afin de nous fournir un rapport sur l'état de nos bâtiments. Cette étude nous permettra de planifier les améliorations nécessaires pour assurer la pérennité de nos bâtiments et nous permettra de nous outiller convenablement pour les prochaines demandes de subventions telles que PRABAM* ou PRACIM*. En résumé, notre équipe administrative sera très occupée cet été.

Malgré tous les travaux qui nous incombent, avec le beau temps qui revient, je trouve fort agréable de constater que notre parc reprend vie de façon surprenante avec beaucoup de citoyens qui viennent profiter de nos installations. En fait, ce n'est pas une surprise après avoir été reclus pendant plus de 2 ans. Et notre conseil, avec l'aide de notre coordonnatrice aux loisirs, compte bien redonner à nos concitoyens pleins de bonnes raisons pour célébrer ce retour à la vie avec un programme diversifié et de qualité.

Voici un aperçu des événements à venir:

- Nettoyage des descentes au lac, le 21 mai;
- Clinique de don de sang, le 14 juin;
- Début du camp de jour pour nos jeunes le 27 juin;
- Une programmation musicale, débutant le 30 juin, pour 6 semaines, tous les jeudis soir (voici un aperçu).
 - o Le Preville Big Band un groupe festif de cuivres
 - o Cinéma muet accompagné au piano,
 - o Mathéo révélation musique du Monde Radio-Canada 2021
- Samedi 27 août, la fête de la famille. Nous aurons alors un groupe disco pour nous faire danser en soirée et des activités pour toute la famille durant l'après-midi.
- En terminant, nous sommes sur le point de finaliser l'impression de notre livre du centenaire et nous organiserons un événement pour en faire le lancement.

La programmation complète sera disponible sous peu via notre site Internet, notre page Facebook et dans nos maisonnettes à l'entrée de la municipalité.

En terminant, comme vous le voyez, votre conseil, l'administration et tous ses employés ont à cœur notre municipalité. Toutes les semaines, on me rappelle la chance que nous avons de demeurer dans un village d'une rare beauté où il y fait bon vivre. Nous en ferons la démonstration cet été tous ensemble!

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

- Est-ce possible d'installer la chaîne entre les bollards au parc pour éviter les véhicules de passer et de blesser les enfants?
- Remerciement pour une publication Facebook relativement à la séance municipale?
- Est-ce qu'il y a des procédures qui ont été entreprises par le conseil municipal pour le coyote qui était sur le territoire de la Municipalité?
- Est-ce possible d'écrire les réponses aux questions des citoyens dans le procès-verbal?
- Est-ce possible d'avoir de la surveillance de quartier? Implanter un système d'entraide entre les citoyens?
- Est-ce que les vitesses des radars pédagogiques sont enregistrées? Est-ce possible de les utiliser pour convaincre la Sureté du Québec de faire du radar à ces endroits?

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

- Est-ce que les offres d'emplois étudiants sont toujours valides? Est-ce que le contrat avec notre fournisseur qui s'occupe en partie des tâches des travaux publics est terminé?
- Pourquoi est-ce que la Municipalité n'a pas mis d'asphalte froide depuis le temps qu'il y a des nids-de-poule?

GREFFE

2022-05-065

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2022

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2022 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par la conseillère Liliane Besner
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
28 mars 2022	Ministre de la Famille	Acceptation subvention 10 500 \$ – Programme de soutien aux politiques familiales municipales	Mathieu Lacombe, ministre de la Famille

2022-05-066

DÉPÔT – ATTESTATION DE FORMATION DES ÉLUS SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

En vertu de l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, tout membre d'un conseil municipal, élu ou réélu, doit, dans les six mois du début de son mandat, participer à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et déclarer dans les 30 jours de sa participation à une telle formation, celle-ci au greffier ou au secrétaire-trésorier de la municipalité, qui en fait rapport au conseil;

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, atteste que les élu(e)s suivants ont suivi la formation sur le comportement éthique et déontologique en matière municipale, aux dates ci-mentionnées :

- Mario Tremblay, 12 mars 2022
- David Yee, 12 mars 2022
- Mei-Lin Yee, 29 mars 2022
- Liliane Besner, 19 mars 2022
- Martine André, 12 mars 2022
- Gilles Massey, 12 mars 2022
- Jacques Ostiguy, 5 mars 2022

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

RESSOURCES HUMAINES

2022-05-067

RATIFICATION D'EMBAUCHE – COORDONNATRICE DES COMMUNICATIONS, DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

CONSIDÉRANT la vacance du poste de Coordonnatrice des communications, des loisirs et de la culture à la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac;

CONSIDÉRANT l'affichage de poste qui a eu lieu depuis novembre 2021 afin de combler le poste;

CONSIDÉRANT la candidature de Madame Elizabeth Wainwright avec son expérience et ses compétences;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de sélection mis en place par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE Madame Wainwright devra répondre aux exigences de pré-emploi;

Il est proposé par le conseiller David Yee,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

DE RATIFIER l'embauche de Madame Elizabeth Wainwright pour le poste de Coordonnatrice des communications, des loisirs et de la culture à la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac et de fixer rétroactivement la date de son entrée en fonction au 25 avril 2022, conditionnellement aux vérifications de pré-emploi;

DE FIXER le salaire de cet employé à la classe 2, échelon 1 de la *Politique de travail des employés de Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac* et de mettre à jour en conséquence l'annexe A et B de ladite Politique;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-05-068

ADOPTION – GRILLE SALARIALE ÉTUDIANTS 2022

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer la rémunération des employés qui travailleront lors de la saison estivale 2022;

CONSIDÉRANT l'augmentation du salaire minimum au 1^{er} mai 2022;

Il est proposé par la conseillère Liliane Besner,
appuyé par le conseiller David Yee
ET RÉSOLU

D'ADOPTER les grilles salariales suivantes pour les employés étudiants pour la saison 2022 :

Poste	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Coordonnateur	17,80 \$	18,15 \$	18,50 \$
Moniteur	14,25 \$	14,55 \$	14,80 \$
Accompagnateur spécialisé	14,80 \$	15,10 \$	15,40 \$

Poste	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Inspecteur adjoint étudiant	17,85 \$	18,20 \$	18,60 \$
Manœuvre étudiant	14,25 \$	14,55 \$	14,80 \$
Agent administratif	14,25 \$	14,55 \$	14,80 \$

DE PRÉVOIR une prime de 1 \$ de l'heure pour les heures travaillées entre 18 h et 23 h et une prime de 1,50 \$ de l'heure pour les heures travaillées le samedi ou le dimanche.

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-05-069

EMBAUCHE – ACCOMPAGNEMENT CAMP DE JOUR 2022

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures effectué pour les postes de moniteurs et accompagnateur au camp de jour à l'été 2022;

CONSIDÉRANT la recommandation de procéder à l'embauche de madame Cynthia Hillinger à titre d'accompagnatrice;

Il est proposé par la conseillère Liliane Besner,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'EMBAUCHER Madame Cynthia Hillinger au poste d'accompagnatrice pour le camp de jour pour l'été 2022 et de fixer la date d'entrée en fonction au 1^{er} juin 2022;

DE FIXER le salaire à l'échelon 1^{re} année accompagnatrice selon l'échelle salariale des employés du camp de jour adopté par résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

FINANCES

2022-05-070

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – AVRIL 2022

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois d'avril 2022 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Gilles Massey,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois d'avril 2022;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste totalisant un montant de 74 823,16 \$ soit :

Chèques émis par la municipalité	45 429,88 \$
Paiements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	19 274,42 \$
Salaires nets	10 118,86 \$
TOTAL	74 823,16 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

SERVICES URBAINS

2022-05-071

OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – RIEL RÉGIMBALD ARCHITECTES – ÉTAT ET RAPPORTS DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac désire faire analyser l'état de ses infrastructures municipales;

CONSIDÉRANT QUE ces rapports permettront de planifier le maintien des actifs et d'obtenir des subventions municipales;

CONSIDÉRANT les demandes de prix conformément au Règlement de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT les deux offres de services reçues;

Il est proposé par le conseiller David Yee,
appuyé par le conseiller Gilles Massey
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le mandat à la firme Riel Régimbald Architectes pour l'analyse des bâtiments de Vaudreuil-sur-le-Lac et la production de rapports dressant l'état de ceux-ci;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer à la firme Riel Régimbald Architectes un montant maximal de 14 429,36 \$, taxes incluses à même le budget d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-05-072

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – APPEL D'OFFRES 2022-001-TP – COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à l'appel d'offres publique 2022-001-TP pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles sur le territoire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 20 avril 2022 à 10 h 01;

CONSIDÉRANT qu'une seule entreprise a déposé la soumission suivante dans les délais prescrits :

Soumissionnaire	Offre de prix total (taxes incluses)
Robert Daoust et fils Inc	223 886,22 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale adjointe et responsable du greffe par intérim d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Robert Daoust et fils Inc.;

CONSIDÉRANT QUE ce coût inclut des montants annuels prévisionnels et optionnels pour de nouveaux bacs et pour l'entretien de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prévoir des montants prévisionnels supplémentaires pour le coût des redevances pour l'élimination;

Il est proposé par le conseiller Gilles Massey,
appuyé par le conseiller Jacques Ostiguy
ET RÉSOLU

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

D'ACCORDER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Robert Daoust et fils Inc. pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à payer à l'entreprise Robert Daoust et fils Inc. un montant maximal de 243 886,22 \$ taxes incluses à même budget d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-05-073

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – PERMAROUTE – RÉPARATION DES NIDS-DE-POULE DANS LA CHAUSSÉE

CONSIDÉRANT QUE certaines chaussées sont en mauvais état;

CONSIDÉRANT QU'il est important de réparer les trous pour éviter les dommages aux véhicules

CONSIDÉRANT QUE l'urgence de faire réparer nos chemins;

CONSIDÉRANT la soumission de l'entreprise PermARoute;

Il est proposé par la conseillère Liliane Besner,
appuyé par le conseiller David Yee
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise PermARoute;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer à l'entreprise PermARoute un montant maximal de 13 911,98 \$, taxes incluses, à même le budget d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2022-05-074

OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – ESPACE MUNI – ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE FAMILIALE ET UNE POLITIQUE DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT l'obtention d'une aide financière pour la mise en place d'une politique familiale dans la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal veut élargir mettre en place une politique pour les aînés;

CONSIDÉRANT l'expertise requise pour mener à terme ces dossiers complexes;

CONSIDÉRANT les différentes offres de services reçues;

CONSIDÉRANT la grande expertise d'Espace MUNI dans des dossiers semblables;

Il est proposé par la conseillère Liliane Besner,
appuyé par le conseiller David Yee
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le mandat à l'équipe d'Espace MUNI pour l'accompagnement personnalisé pour l'élaboration des politiques, pour un montant de 15 521,63 \$, incluant les taxes applicables;

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à payer à Espace MUNI un montant maximal de 15 521,63 \$ taxes incluses, à même le budget d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-05-075

AUTORISATION – VÉLO QUÉBEC – LE WEEK-END POUR COMBATTRE LE CANCER 2022

CONSIDÉRANT QUE Vélo Québec organise l'édition 2022 du *Week-end pour combattre le cancer*;

CONSIDÉRANT QUE le *Week-end pour combattre le cancer* est une randonnée cycliste qui circulera dans notre Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le *Week-end pour combattre le cancer 2022* aura lieu le samedi 20 août 2022;

Il est proposé par le conseiller David Yee,
appuyé par le conseiller Gilles Massey
ET RÉSOLU

D'AUTORISER Vélo Québec à tenir l'événement le *Week-end pour combattre le cancer 2022* et de passer sur le territoire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac le 20 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

2022-05-076

ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 367-2022 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (LEDMM), sanctionnée le 2 décembre 2010, a créé l'obligation pour toutes les municipalités locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité a adopté, le 5 novembre 2012, le Règlement numéro 328 adoptant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac et a apporté des amendements à celui-ci les 4 octobre 2016, 2 mai 2017 et 6 avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives, communément appelée le « PL 49 » et sanctionnée le 5 novembre 2021, exige l'ajout d'une règle relative à la réception d'un don ou avantage par un employé ;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 18 de la LEDMM, toute décision relative à l'adoption du Code d'éthique et de déontologie est prise par un règlement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun, essentiel et d'intérêt public de se conformer aux exigences de la *Loi par la modification du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité*;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le conseiller David Yee à une séance du conseil tenue le 6 avril 2022, le tout conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.);

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

CONSIDÉRANT QUE l'adoption a été précédée de la présentation et du dépôt d'un projet de règlement en date du 6 avril 2022 ainsi que d'une consultation des employés sur le projet de règlement qui s'est tenue le 21 avril 2022;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 12 de ladite Loi, un avis public contenant un résumé du projet de règlement a été publié le 13 avril 2022;

CONSIDÉRANT QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE des copies du projet de règlement sont disponibles pour consultation sur le site internet depuis le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ce règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Gilles Massey,
appuyé par le conseiller David Yee
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement numéro 367-2022 édictant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac.

2022-05-077

ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 368-2022 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMITÉS CONSULTATIFS DE LA MUNICIPALITÉ DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun et essentiel d'établir un code d'éthique et de déontologie pour les comités consultatifs municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac a un comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le conseiller David Yee à une séance du conseil tenue le 6 avril 2022, le tout conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.;

CONSIDÉRANT QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE des copies du projet de règlement sont disponibles pour consultation sur le site internet depuis le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ce règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Jacques Ostiguy,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement numéro 368-2022 édictant le Code d'éthique et de déontologie des comités consultatifs de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac.

AFFAIRES DIVERSES

2022-05-078

PROCLAMATION ANNÉE DU JARDIN 2022

CONSIDÉRANT QUE l'Année du jardin 2022 marque et célèbre le centenaire du secteur de l'horticulture du Canada;

CONSIDÉRANT QUE les jardins et le jardinage contribuent à la qualité de vie des citoyens de notre municipalité et de nos communautés en créant des endroits sains pour rassembler les gens et faciliter l'inclusion sociale;

CONSIDÉRANT QUE l'Année du Jardin 2022 mettra en valeur et célébrera l'importante contribution des jardinières et jardiniers, de nos organisations locales

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

de jardinage, des professionnels de l'horticulture et des entreprises horticoles locales qui contribue à la culture jardin et l'expérience jardin de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les jardins et le jardinage nous ont aidés à relever les défis sans précédent de la pandémie COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE les Fleurons du Québec et Collectivités en fleurs en collaboration avec le Conseil canadien du jardin, invitent toutes les municipalités à célébrer l'Année du Jardin 2022;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par le conseiller Gilles Massey
ET RÉSOLU

QUE Vaudreuil-sur-le-Lac PROCLAME 2022, Année du jardin en célébration de la contribution des jardins et du jardinage au développement de notre pays, notre municipalité et à la vie de nos citoyens et citoyennes en termes de santé, de qualité de vie et de défis environnementaux ; et

QUE le samedi précédant la Fête des Pères, le 18 juin en 2022, soit reconnu comme la Journée du jardin à Vaudreuil-sur-le-Lac comme legs de l'Année du jardin 2022 du Canada; et

QUE Vaudreuil-sur-le-Lac s'engage à être une Ville amie du jardin qui appuie le développement de sa culture jardin et est fière d'avoir : célébré le 100^e anniversaire de la municipalité et du secteur de l'horticulture ornementale avec la plantation d'un arbre à fleurs et en organisant une journée citoyenne d'échange de vivaces;

QUE toutes les municipalités du Québec et Canada SOIENT INVITÉES à proclamer et à promouvoir l'Année du jardin 2022 dans leurs municipalités respectives, et qu'une copie de cette résolution soit fournie à la FCM et UMQ, à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-05-079

PROTECTION DES CASTORS SUR LE TERRITOIRE DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac est favorable à la protection des milieux naturels sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE des castors ont élu domicile sur le territoire de Vaudreuil-sur-le-Lac, aux abords du lac des Deux Montagnes;

CONSIDÉRANT QUE les castors créés des milieux humides d'une grande diversité biologique et sont bénéfiques pour l'écosystème de divers animaux, oiseaux et insectes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité privilégie la mise en place de mesures préventives permettant de cohabiter avec le castor tout en protégeant les infrastructures municipales;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de protéger les castors et leurs habitats fauniques naturels;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire être consultée préalablement à l'émission d'un permis SEG (capture des animaux sauvages à des fins scientifiques, éducatives ou de gestion de la faune);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire être informée et collaborer également avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour leurs interventions sur les autres cours d'eau

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

Il est proposé par le conseiller Gilles Massey,
appuyé par le conseiller Jacques Ostiguy
ET RÉSOLU

DE DEMANDER au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et à la MRC de Vaudreuil-Soulanges de protéger les castors sur le territoire de Vaudreuil-sur-le-Lac, de tenir informer la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac et d'éviter tant que possible toute intervention nuisible à cette espèce et à son habitat;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

- Est-ce possible de sensibiliser les gens pour la coupe des frênes dans la municipalité?
- Est-ce que le dossier pour la protection du boisé avance?
- Est-ce possible d'avoir plus de détails pour l'embauche de l'accompagnatrice?
- Qui sont les membres sur le comité de recrutement?
- Est-ce qu'il y a un affichage pour le poste de directeur général?
- Pourquoi les listes des déboursés et des achats ne sont pas sur le site?

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

- La conseillère Madame André demande quand seront installés les bollards avec les limites des vitesses au milieu de certaines rues

Elle en profite pour inciter les citoyens à se mobiliser pour le nettoyage des berges.

Madame André invite également les citoyens à nettoyer leur fossé respectif.

- Le conseiller Monsieur Yee explique aux citoyens de ne pas faire de "tas" pour le nettoyage de leur terrain, car le balai de rue ne sera pas en mesure de le faire.

Monsieur le Maire mentionne que le conseil municipal en place travaille depuis 6 mois pour faire de Vaudreuil-sur-le-Lac un endroit où les citoyens sont fiers d'y vivre.

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

2022-05-080

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 45 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Gilles Massey,
appuyé par la conseillère Liliane Besner
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 4 mai 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Le maire

Anne-Marie Duval

Mario Tremblay

Je, Mario Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*